

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

Du 2 au 5 décembre 2025
Marie-Galante (Guadeloupe)

Éléments de compte-rendu

*Plan de gestion et usages
sur les terrains du Conservatoire du littoral*



L'antenne Antilles-Guyane de la délégation de rivages Outre-mer du Conservatoire du littoral a réuni à Marie-Galante, du 2 au 5 décembre 2025, les gardes et agents en charge des sites littoraux de Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et Guyane. L'objectif de cette rencontre bisannuelle était de renforcer la cohésion du réseau, de partager les actualités des territoires et de travailler collectivement sur les outils de gestion, tout en découvrant les enjeux opérationnels propres au site accueillant.

Les participants ont été accueillis le 2 décembre en fin de journée à l'hôtel Le Soleil Levant, à Capesterre-de-Marie-Galante. Le dîner a été l'occasion d'un moment convivial dédié à une meilleure connaissance du Conservatoire du littoral.

La matinée du 3 décembre s'est tenue au siège de la Communauté de communes de Marie-Galante à Grand-Bourg. **Kénia Maladin**, élue communautaire et membre de la commission Environnement, a accueilli les participants et a salué la présence du réseau sur le territoire de Marie-Galante.



Après un tour de table de présentation et les mots d'introduction de **Médhy Broussillon**, responsable de l'antenne Guadeloupe, et délégué adjoint Antilles-Guyane du Conservatoire du littoral a introduit la journée.



Kénia Maladin



Médhy Broussillon

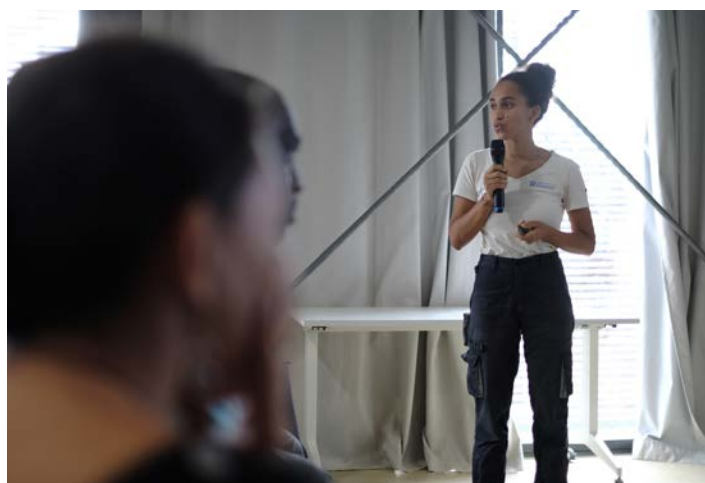
Les référents garderie de chacun des territoires participant ont présentés leurs actualités. **Didier Lambert**, chargé de mission et référent pour la Guadeloupe a fait la première présentation. En Guadeloupe, l'antenne gère 8 333 hectares sur 77 sites, principalement constitués de zones humides et de mangroves. L'équipe compte désormais huit agents, avec un renforcement des missions liées à la police de l'environnement, à la restauration écologique et à la gestion des usages. Les acquisitions foncières se sont poursuivies sur plusieurs secteurs stratégiques, tandis que des chantiers de valorisation ont été livrés pour améliorer l'accueil du public. La reconquête foncière s'intensifie et les conventions de partenariat assurent une gestion partagée sur l'ensemble du territoire.

La seconde intervention a été assurée par **Solaine Marie-Louise** chargée de mission et référente garderie pour la Martinique. Le Conservatoire y intervient sur 36 sites littoraux totalisant environ 4 090 hectares. La maîtrise foncière progresse dans des secteurs emblématiques, notamment aux Anses-d'Arlet et dans les 50 Pas géométriques. Les projets récents portent sur la restauration des milieux, la valorisation du patrimoine et la sécurisation des accès sur des sites très fréquentés. Les équipes doivent cependant composer avec une forte pression d'usage et une confusion récurrente entre les différents acteurs du littoral, ce qui renforce la nécessité de développer signalétique, pédagogie et médiation.

Matthieu Delfault, chargé de mission et référent garderie pour la Guyane, et **Anne-Marie Bouillé**, son équivalente pour Saint-Martin, ont également partagé leurs actualités et les priorités opérationnelles.



Didier Lambert



Solaine Marie-Louise



Matthieu Delfault



Anne-Marie Bouillé

Dans le prolongement de ces actualités, **Gaëlle Moreau**, responsable de la mission garderie et police de l'environnement au Conservatoire du littoral, a retracé l'histoire du réseau des gardes et agents, à l'occasion de 50 ans de l'établissement. Elle a montré l'évolution du métier de garde depuis les premières acquisitions des années 1970 et l'arrivée des premiers agents au début des années 1980. D'un rôle initial centré sur la surveillance, la profession s'est progressivement élargie à la gestion écologique, à l'accueil du public et aux suivis scientifiques. Les années 1990 et 2000 ont vu la structuration du réseau autour de référentiels métiers, de dispositifs de formation et d'une reconnaissance accrue des compétences de police sur les sites protégés. Avec le déploiement d'outils partagés, l'appui des délégations de rivages et l'arrivée du procès-verbal électronique, le réseau s'est modernisé tout en préservant une forte culture de transmission et de solidarité. Aujourd'hui, les gardes et agents bénéficient d'un outil de partage en ligne : Les Sentinelles.



La seconde partie de la matinée a été dédiée au sujet des plans de gestion. **Gaëlle Moreau** a rappelé les fondements de cet outil au sein du Conservatoire du littoral. Le plan de gestion y est défini comme le document de référence qui structure la gestion opérationnelle d'un site protégé, en fixant une vision commune entre propriétaire, gestionnaires et partenaires. Il programme les actions à mener, en précise les priorités et en organise le suivi. Son élaboration repose sur un diagnostic partagé, la définition d'orientations claires et leur traduction en opérations concrètes, validées en comité de gestion puis par le Conservatoire. Le plan accompagne ainsi toutes les étapes de vie du site, de l'acquisition à la mise en œuvre des travaux, en passant par l'ouverture au public et l'adaptation des pratiques en fonction des observations et des retours d'expérience. L'accent a été mis sur la place que joue le plan de gestion pour garantir une gestion cohérente, anticipée et réellement concertée.

Cette mise en perspective a introduit un atelier sous forme « World Café », structuré en trois rotations successives autour des actions de gestion, des réussites et des difficultés constatées par les participants.

La première rotation a permis de dresser un panorama des actions de gestion menées sur les sites. Les participants ont relevé l'importance de la connaissance naturaliste et de l'amélioration continue des bases de données, via inventaires, suivis d'espèces et observations des usages. La sensibilisation

du public, des scolaires et des acteurs économiques, l'animation sur site, la communication sur les projets et l'affichage de la réglementation sont apparues comme des composantes du métier. La restauration des milieux dégradés, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'entretien courant des équipements et des cheminements, la surveillance et la police du littoral font partie aussi des actions relevées. Les participants ont également rappelé le rôle clé de la gouvernance (comités de gestion, conventions d'usage, partenariats) et du pilotage administratif : montage de projets, suivi budgétaire, recherche de financements, mutualisation des moyens, formation et compagnonnage entre agents pour maintenir un niveau de compétence homogène.

La deuxième rotation a mis en valeur les réussites obtenues à travers les actions de ces plans de gestion. Plusieurs exemples ont montré comment la restauration des milieux et la renaturation de sites artificialisés ont permis de retrouver des fonctionnalités écologiques, de stabiliser ou de favoriser le retour d'espèces et d'améliorer la qualité des habitats. La gestion maîtrisée de la fréquentation, adossée à des aménagements adaptés et l'action de police sur le terrain, ont contribué à réduire des incivilités et à mieux encadrer certains usages. L'animation pour le public dont les scolaires, la valorisation du patrimoine historique, ainsi que des reconnaissances externes (prix, conventions renouvelées, financements pluriannuels) ont été cités comme signes de succès. L'évaluation formalisée des plans, associée à des partenaires scientifiques, renforce la lisibilité de ces résultats et donne un appui solide pour poursuivre les actions.

La troisième rotation a mis en lumière les difficultés rencontrées. Les agents doivent composer avec une gouvernance complexe, marquée par la multiplicité des acteurs, la superposition des compétences et parfois des divergences d'orientation entre propriétaire, gestionnaires et élus. Les moyens humains et financiers restent contraints au regard de l'ampleur des enjeux, tandis que la pression des usages et les incivilités pèsent sur certains sites. L'outil « plan de gestion » lui-même peut être perçu comme trop ambitieux, difficile à s'approprier ou insuffisamment adapté aux réalités de terrain, notamment lorsque les moyens nécessaires à la mise en œuvre ne sont pas sécurisés. Les aléas climatiques, la saisonnalité touristique, la multiplication des événements exceptionnels et la difficulté à faire évoluer les comportements complètent ce tableau.



↳ visite du site de Folle Anse

L'après-midi a été consacré à la visite du site de Folle Anse, vaste marais littoral de 331 hectares, propriété du Conservatoire du littoral et géré par la Communauté de communes de Marie-Galante. Le site présente un ensemble remarquable de mangroves, prairies humides et plages naturelles, tout en conservant des usages traditionnels ancrés dans la culture locale. La visite a illustré de manière concrète les enjeux évoqués le matin : gestion de la fréquentation en bord de plage, usages agricoles et cynégétique dans la partie marais, gestion de la GEMAPI. Plusieurs intervenants ont enrichi les échanges : **Sandy Sébastien**, **Johann Legras** et **Jean-Marc Pasbeau** de la Communauté de Communes de Marie-Galante, **Alain Blase**, chasseur, **Rodrigue Pajot**, agriculteur, **Marie-Christine Muller** et **Gérard Portecop** de l'association Ecolambda, et **Janis Beuve** et **Didier Lambert** pour le Conservatoire du littoral.



La deuxième journée de la rencontre a été consacrée à la poursuite du travail sur les plans de gestion et aux usages sur les terrains du Conservatoire du littoral, aux outils de gestion et au partage d'expériences entre les territoires. La matinée s'est à nouveau déroulée au siège de la Communauté de communes de Marie-Galante à Grand-Bourg.

La matinée a débuté par un retour d'expérience sur les plans de gestion mené en Martinique par la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud, gestionnaire de plusieurs sites du Conservatoire du littoral. L'intervention a rappelé la diversité des missions exercées : surveillance, gestion écologique, suivi scientifique, accueil et sensibilisation du public, dans le cadre bénéfique du plan de gestion. Des exemples d'adaptation de format du plan de gestion en fonction des cibles lecteurs ont été présentés. Ce plan de gestion a été réalisé en interne par le gestionnaire avec le suivi du Conservatoire du littoral.

En Guadeloupe, un exemple a montré les difficultés rencontrées dans la mise en place d'un plan de gestion sur le site de l'îlet Cabrit (géré par la commune de Terre-de-Haut aux Saintes), pointant notamment les questions calendaires de mise en place et le contexte financier difficile de la structure gestionnaire.

Une étude conduite en région PACA par **Matthieu Sendral**, stagiaire à la délégation de rivages du secteur, visant à simplifier et adapter les plans de gestion aux réalités du terrain, a ensuite été présentée par Gaëlle Moreau. Elle propose un recentrage du document sur les éléments essentiels à la décision et une meilleure prise en compte des moyens disponibles pour leur mise en œuvre.

Les travaux se sont poursuivis par un atelier collectif consacré aux usages sur les sites du Conservatoire du littoral. Les participants ont d'abord recensé les pratiques non autorisées observées sur les sites du Conservatoire du littoral. Les dépôts de déchets, le camping, la chasse hors cadre, la circulation de véhicules motorisés en zones sensibles et les manifestations non encadrées ont été désignés comme prioritaires à cadrer. Les pratiques autorisées mais nécessitant un accompagnement ont également été hiérarchisées, principalement la randonnée et les activités sportives terrestres, les pique-niques et barbecues, ainsi que l'agriculture sous convention. Cet exercice a permis d'obtenir une vision partagée des enjeux liés aux usages et de leurs impacts sur les milieux.



Usages non autorisés à cadrer

- Dépôts de déchets *****
- Camping **** (l'ONF tolère bivouac et camping mais pas le CdL)
- Chasse ***
- Circulation de véhicules motorisés hors zones autorisées **
- Manifestations, festivals **
- Pollutions : physique (déchets), sonore, lumineuse*
- Coupe et élagage *
- Nuisances sonores *
- Feux (au sol) *
- Animaux domestiques, notamment chiens divaguants ou non tenus en laisse *
- Plantation de cocotiers
- Elevages
- Défrichement
- Prélèvement d'espèces, minéraux, minerais, sable
- Compétitions sportives
- Survol de drone
- Introduction d'espèces
- Parcs à animaux : cochons, canards...
- Publicité
- Pêche

Usages autorisés à mieux encadrer

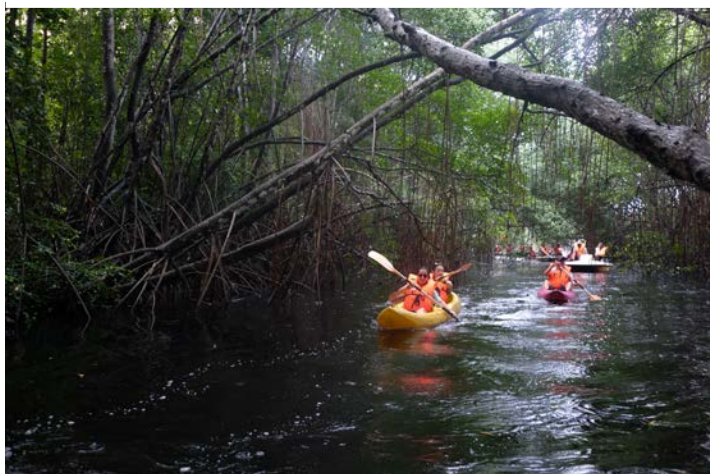
- Randonnée pédestre, balades sur sentiers aménagés et activités sportives (trails, coachs sportifs, jogging) *****
- Chasse et pêche réglementées ****
- Pique-niques et barbecues *****
- Agriculture (COT et AOT) *****
- Observations ornithologiques *
- Baignade et activités nautiques dont palme-masque-tuba (PMT)*
- Kayak *
- Éducation à l'environnement et au développement durable
- Aires terrestres éducatives et sensibilisation
- Prises de vue individuelles (hors tournage)
- Animaux domestique tenus en laisse
- Tolérance de certains usage ancestraux (amérindiens, religieux...)
- Balades sur plan d'eau
- Tournage avec dérogation
- Ramassage de crabes
- Etudes scientifiques, prélèvement, fouilles archéologiques
- Escalade

Dans la continuité, **Gaëlle Moreau**, responsable de la mission garderie, a présenté les principes encadrant la délivrance des conventions d'usage sur les terrains du Conservatoire du littoral. Elle a rappelé que toute occupation dépassant le simple droit d'accès doit faire l'objet d'un acte écrit, compatible avec les objectifs de sauvegarde du littoral et qu'une redevance doit être appliquée. Les responsabilités du Conservatoire du littoral et du gestionnaire y ont été précisées, tout comme les obligations réglementaires attachées aux autorisations.

Pour finir la matinée, un temps de dialogue avec les représentants territoriaux des gardes et agents a permis aux participants d'échanger sur leurs besoins opérationnels. Une présentationUn rappel des organismes de formation existant a été fait (CNFPT, OFB, TEMEUM...) et une présentation du MOOC COGICO, conçu par la délégation Europe International du Cdl a également mis en avant les ressources de formation disponibles pour soutenir l'exercice quotidien de leurs missions. Les représentants ont également présenté l'initiative "50 ans/50 regards" développée sur l'application "Les Sentinelles" qui attends la participation des ultra-marins. Ces derniers ont également brièvement présenté leurs participations aux événements du réseau pour le 50ème anniversaire du Conservatoire (journée des gestionnaires à Bordeaux, commission Garderie).

↳ visite du site du marais de Vieux-Fort

L'après-midi a été consacrée à la visite du marais de Vieux-Fort encadrée par **Michel Birhus** et **David Chistopher**, animateurs et éducateurs sportifs de la base Nautique CISMAG, structure d'insertion fortement impliquée dans la gestion du lieu. A pied, en pédalo ou kayak, les participants ont pu observer la mangrove et les aménagement du site de depuis la rivière et le sentier aménagé pour rejoindre un observation observatoire ornithologique. Un exemple important de l'alliance entre le social et l'environnement.



↳ documents présentés

Actualités de l'antenne de Guadeloupe

par Didier Lambert

chargé de mission du Conservatoire du littoral

[télécharger ↗](#)

Actualités de l'antenne de Martinique

par Solaine Marie-Louise

chargée de mission du Conservatoire du littoral

[télécharger ↗](#)

Actualités de la mission Garderie

par Gaëlle Moreau

Responsable de la Mission Garderie au sein de la Direction
de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

[télécharger ↗](#)

Cadre des plans de gestion du Conservatoire du littoral

[télécharger ↗](#)

Synthèse de l'atelier plan de gestion : réussites et difficultés

[télécharger ↗](#)

Retour d'expérience sur les plans de gestion

menés en Martinique par la Communauté d'agglomération
de l'Espace Sud

[télécharger ↗](#)

Etude sur l'évolution des plans de gestion réalisée en PACA

[télécharger ↗](#)

Cadre des conventions d'occupation du Conservatoire du littoral

[télécharger ↗](#)

Mooc Cogico

[télécharger ↗](#)

↳ à télécharger

Plan de gestion de l'îlet Cabrit en Guadeloupe

[télécharger ↗](#)

↳ à visionner

Film Le littoral de Saint-Martin

[visionner ↗](#)